

Le cloud computing suscite l'engouement des PME

Les Echos : 23/12/2011 Romain Gueugneau

Les fournisseurs de services informatiques multiplient les offensives commerciales pour séduire les petites et moyennes entreprises, souvent peu équipées en informatique, dont le profil facilite ce basculement « dans les nuages ».

Le cloud computing progresse lentement, mais sûrement. D'après une étude récemment publiée par le cabinet KPMG, 80 % des entreprises françaises « ont ou vont démarrer » un projet de migration de leur informatique « dans les nuages » en 2012. Si l'engouement pour le « cloud computing » a tendance à se confirmer, du moins selon les études, certaines sociétés seraient plus enclines que d'autres à adopter ces nouveaux services. C'est le cas des petites et moyennes entreprises. « Il y a une plus grande réceptivité de la part des PME, comme des entreprises de taille intermédiaire, pour ce type d'offres cette année », confie Laurent Gobbi, associé et responsable de l'activité informatique chez KPMG France. « L'appétence est vraiment perceptible depuis le second semestre », ajoute Alex Rigaldo, responsable des offres cloud computing chez Orange Business Services (OBS). Les atouts naturels du cloud expliquent cet engouement.

Le concept consiste à jouir d'une puissance informatique à la demande sans avoir à investir lourdement dans des infrastructures et des logiciels, mais en s'acquittant simplement d'un forfait et en acceptant que les données soient gérées par un prestataire extérieur. « C'est tout l'intérêt du cloud pour les petites entreprises : goûter à l'informatique des grandes, mais à moindre coût », résume Hélène Auriol, directrice de la division PME-PMI chez Microsoft France. Et le géant du logiciel en profite. Au début de l'été, il a lancé Office 365, son offre de logiciels de bureautique et de collaboration dans le cloud destinée aux petites entreprises. Cinq mois plus tard, « Office 365 est en passe de devenir le service qui s'est vendu le plus rapidement en France pour Microsoft », confie Ariane Gorin, responsable de la division Office en France. Les services en mode cloud permettent aux PME de rattraper leur retard technologique, sans mobiliser toute leur trésorerie ». Le groupe américain estime que les économies générées peuvent atteindre jusqu'à 50 % du budget informatique.

Autre atout du cloud : il permet de se développer plus facilement à l'étranger. « Il n'est plus nécessaire de déployer une infrastructure technologique complète, avec des serveurs et des outils réseau, pour s'implanter sur un nouveau marché. Une connexion Internet peut suffire pour lancer une activité », explique Alex Rigaldo, chez OBS.

L'offensive des opérateurs

Microsoft n'est pas le seul à se positionner sur le créneau prometteur des PME. Les opérateurs télécoms multiplient les offensives commerciales. Fin novembre, SFR Business Team a indiqué qu'il allait démarcher plus activement les PME pour leur vendre des services en mode « cloud ». Dans la foulée, Orange Business Services présentait sa nouvelle offre de « forfait informatique », qui permet de bénéficier via une simple connexion Internet d'un système d'information complet (logiciels, applications, stockage, etc.) géré par l'opérateur. Les opérateurs profitent de la densité de leur maillage géographique et de leur proximité naturelle avec les entreprises, auxquelles ils fournissent déjà des solutions télécoms. Selon le cabinet Pierre Audoin Consultants, OBS serait ainsi le premier fournisseur de services de cloud computing en France.

Le développement de ces services soulève cependant certaines interrogations dans les PME. Celles-ci s'inquiètent notamment de la sécurité des données. « C'est assez paradoxal, remarque pourtant Hélène Auriol, chez Microsoft. Car en migrant dans le cloud, les PME vont bénéficier d'un dispositif de sécurité plus important que ce dont elles disposaient auparavant, avec des technologies mises à jour régulièrement. » Chez Orange, on met l'accent sur la transparence des offres pour tenter de rassurer les entreprises. « Nous pouvons assurer aux clients que leurs données informatiques sont hébergées sur les data centers du groupe, en France », précise Alex Rigaldo.

CE QUE PENSENT LES ENTREPRISES DE L'IMPACT DU « CLOUD » SUR LEUR MODÈLE ÉCONOMIQUE

